

25 juil 2003 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 25072003

## Marchés publics pour la Défense

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a autorisé, dans le contexte de la discipline budgétaire, plusieurs marchés publics indispensables à la réalisation de la continuité du service public au sein du département de la Défense.

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a autorisé, dans le contexte de la discipline budgétaire, plusieurs marchés publics indispensables à la réalisation de la continuité du service public au sein du département de la Défense.

Ces dossiers sont notamment relatifs à la construction d'un centre de communications à Zeebrugge, d'un entrepôt à Ypres ou encore à l'achat de casques de réduction sonore.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe